

Sous-direction du recrutement

DGRH D5

## **Décision**

portant nomination du jury d'admissibilité de l'examen professionnel d'assistants ingénieurs, branche d'activité professionnelle A (sciences du vivant, de la terre et de l'environnement), emploi-type Assistant-e ingénieur-e en études d'environnements géo-naturels et anthropisés, session 2023

N° A3D47ASIRS1

## La ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu le décret n°2022-703 du 26 avril 2022 créant une voie temporaire d'accès aux corps d'ingénieurs et personnels techniques de recherche et de formation ;

Vu l'arrêté du 26 avril 2022 fixant les règles d'organisation générale, la nature des épreuves et la composition des jurys des examens professionnels de recrutement dans le corps des assistants ingénieurs prévus par le décret n°2022-703 du 26 avril 2022 créant une voie temporaire d'accès aux corps d'ingénieurs et personnels techniques de recherche et de formation ;

Vu l'arrêté du 17 mars 2023 autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture d'examens professionnels pour le recrutement d'assistants ingénieurs, et fixant le nombre et la répartition des postes offerts à ce recrutement ;

## **DÉCIDE**

<u>Article 1 <sup>er</sup></u>: Sont nommés membres du jury d'admissibilité de l'examen professionnel d'assistants ingénieurs dans la branche d'activité professionnelle A (sciences du vivant, de la terre et de l'environnement), emploi-type Assistant-e ingénieur-e en études d'environnements géo-naturels et anthropisés, au titre de l'année 2023 :

Madame RAISON Sylvie, professeure des universités de 2ème classe, présidente, Université de Strasbourg, Strasbourg.

Monsieur DE MONTIGNY Jacky, professeur des universités de classe exceptionnelle, vice-président, Université de Strasbourg, Strasbourg.

Monsieur FRAICHARD Stéphane, ingénieur de recherche, expert, Université de Bourgogne, Dijon.

Madame IMMEL Françoise, ingénieure de recherche CNRS, experte, Centre national de la recherche scientifique, Besançon.

Madame SOHM Bénédicte, ingénieure de recherche, experte, Université de Lorraine, Metz.

Monsieur WAGNER Renaud, ingénieur de recherche hors classe CNRS, expert, Centre national de la recherche scientifique, Illkirch.

Monsieur HEINTZ Dimitri, ingénieur de recherche hors classe CNRS, Centre national de la recherche scientifique, Strasbourg.

Madame MEYER Laurence, ingénieure de recherche, suppléante, Université de Strasbourg, Strasbourg.

Monsieur VILLA Pascal, ingénieur de recherche hors classe CNRS, suppléant, Centre informatique national de l'enseignement supérieur, Illkirch.

<u>Article 2</u>: En cas d'empêchement de la présidente désignée, la présidence sera assurée par le vice-président désigné.

Fait à Paris, le 22/05/2023

Pour la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche et par délégation,

La cheffe du bureau des concours des personnels administratifs, techniques, sociaux et de santé, des bibliothèques, des ITRF et des personnels de direction, des inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux (IA-IPR) et des inspecteurs de l'éducation nationale (IEN)

Pauline MAINDON